



RAPPORT DE DECEMBRE 2016

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de décembre 2016. Il est très modeste car nous ne prétendons pas avoir connu tous les cas de violation des droits humains en cette période de fin d'année.

Comme à l'accoutumée, ce rapport mensuel commence par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Dans cette rubrique, le rapport évoque un état d'intolérance politique aux conséquences graves et une insécurité toujours grandissante dans le pays. Il mentionne aussi des cas d'arrestations arbitraires et de détention illégales, d'enlèvement, des cas de personnes disparues dont sont victimes des présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Il évoque aussi le sort des organisations de la société civile présumées d'avoir trempé dans la contestation de ce troisième mandat. Cela permet mieux appréhender l'évolution du respect des droits humains en commençant par le droit le plus inaliénable qui est le droit à la vie.

Après cette analyse contextuelle, ce rapport met en quarantaine les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique connus en mettant en évidence les types d'auteurs.

Même s'il est difficile de connaître les cas torture, traitement inhumain, cruel et dégradant suite à l'inaccessibilité des lieux où se commettent ces bavures, quelques cas connus seront mis en exergue dans ce rapport pour servir de preuve de l'existence de ces maux dans notre pays en cette période d'instabilité sécuritaire. Ici aussi, le présent rapport met en évidence que ce sont les présumés opposants politiques, les membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA qui sont le plus visés.

Avant de clore ce rapport, la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi sera présentée et analysée.

Enfin, nous terminerons par une conclusion avec quelques recommandations pour une amélioration du respect des droits humains au Burundi.

1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

1.1. Point de vue sécuritaire

Le contexte sécuritaire a été caractérisé par des attaques armées, des opérations répétitives de fouillesperquisitions opérées par la police sans respect de la loi et des actes de terrorisme organisés parImbonerakure contre des présumésopposants au pouvoir ou pour contraindre les membres des partis d'opposition à adhérer à leur parti. Des entrainements et patrouilles nocturnes faites par des Imbonerakure ont provoqué la peur panique dans la population.

Voici quelques cas :

1) En date du 4 décembre 2016 vers 20 heures, des hommes non identifiés, en tenues militaires et policières, armésde fusils, de machettes, de haches et de gourdins ont envahi les collines Kirwati I et II de la zone Rukaramu en commune Mutimbuzi en province Bujumbura rural où ils ont volé des vivres dans des boutiques. Selon nossources, 11 personnes ont été enlevées et 4 parmi elles, ont réussi à s'échapper dans la même nuit. Ces hommes sont partis en direction de la réserve naturelle de Rukoko avant de traverser la rivière Rusizi versla RDCongo.

2) En date du 8 décembre2016, des grenades et des munitions ont été trouvées au domicile d'un ancien chef de zone Bugarama, commune et province Muramvya du nom de Canut NIVYAYO. Cette découverte a provoqué une peurpanique au sein de la population qui pense que ces armes qui circulent sont la preuve d'une sécurité précaire.

3) Le matin du 14 décembre 2016, la police et les Imbonerakure ont effectué unefouille perquisition dans des ménages des zones Rusabagi, Murago et Maramvya en commune Burambi, province Rumonge. Les ménages ciblés étaient ceux des supposés opposants au 3^{ème}mandat du PrésidentPierre NKURUNZIZA qui ont fui pour des raisons de sécurité.Selon des sources sur place, cette fouille était supervisée par l'officier de la police judiciaire en commune Burambi du nom de Nathanaël NTAKARUTIMANA. Des Imbonerakure participaient à l'opération. Ils sont entrés dans le ménage d'un certain Eric NTACONAYIGIZE, en exil. Ils ont intimidé l'ordre à ceuxqui étaient là de dévoiler où était le chef de ménage. Les policiers et les Imbonerakure exigeaient aux habitants de montrer les rebelles, selon cette même source.Au même moment, le chef de zone Maramvya prénommé Prime accompagné de policiers et des Imbonerakure faisaient le contrôle des CNI. Des gens qui se rendaient au marché de Murago en commune Burambi ont été obligés de payer des amendes allant de 2.000 à 5.000 FBU pour n'avoir pas eu le soin de semunir de CNI. L'argent collecté, sans quittance, a servi de rémunération aux Imbonerakure qui avaient aidé dans ce travail de fouille perquisition, selon les mêmes sources.

4) En date du 14 décembre 2016 vers 13 heures 30 minutes, Augustin BAKUNDUKIZE, observateur du Réseau National des Observateurs des Droits Humains en province Rutana a été intimidé lorsqu'il était en route en provenance de la commune Bukemba vers le chef - lieu de la province Rutana. Selon des sources sur place, le responsable du SNR en province Rutana Jovin CISHAHAYO l'a menacé de mort en l'accusant de continuer à travailler alors que l'organisation d'origine qui est APRODH a été radiée. Toutefois, il a expliqué que les activités en cours concernent le Réseau National des Observateurs des Droits Humains, qui est un réseau reconnu par le gouvernement main en vain. C'est ainsi que ce responsable du SNR a fouillé son porte - documents et a déchiré tout ce qu'il avait en rapport avec les droits de l'Homme.

5) Dans la nuit du 14 au 15 décembre 2016, la police et les Imbonerakure ont organisé une fouille perquisition au domicile d'Emmanuel BIGUMANDONDERA, un retraité ex- militaire du camp de Ngagara qui habite sur la colline Kirinzi, commune Mugina, province Cibitoke. Selon nos sources, le domicile de l'ex-FAB et actuellement conseiller de cette colline Kirinzi, a été encerclé par des policiers et des Imbonerakure qui lui ont demandé de dénoncer un groupe de rebelles qui passerait régulièrement la nuit chez lui. Le retraité a nié cette accusation et a précisé qu'il n'en savait rien. Ils l'ont mis en garde et sont partis menaçant de lui faire du mal s'il ne s'avise pas à appartenir au parti CNDD-FDD.

6) En date du 14 décembre 2016 vers 20 heures, sœur Evelyne NAHIMANA, directrice d'internat à l'ETGMuyinga, a été grièvement blessée à la tête par son élève dénommé Azali NIYUBAHWE. Selon des sources sur place, la religieuse a été surprise par cet élève qui l'a frappé avec une houe sur la tête. L'élève venait d'être renvoyé de cette école pour indiscipline notoire et voulait se venger contre cette directrice d'internat qui était responsable de ce renvoie. La police a arrêté le délinquant.

7) En date du 15 décembre 2016, la police burundaise a mené à une fouille perquisition dans les résidences du quartier belge en zone Kinindo de la Mairie de Bujumbura. Ce quartier est habité par des ressortissants à majorité européens en général et les belges en particulier. Lors de cette fouille perquisition, seule une maison en étage habitée par des militaires belges travaillant à l'ambassade belge au Burundi a échappé à cette action policière. Aucune arme, aucun effet militaire ou policier ni objet suspect n'a été saisi. La représentation diplomatique belge a exigé que les policiers fassent ce travail sans arme, ce qui a été accepté. Le policier en civil qui est entré dans l'immeuble contrôlait les passeports et notait toutes les identités et nationalités.

8) En date du 15 décembre 2016 vers 19 heures 45 minutes, sept personnes dont 4 policiers et 3 civiles ont été blessées au cours d'une attaque armée qui a visé l'Hôtel « Phoenicia » situé au centre-ville de la province Bururi. Parmi les personnes blessées figurent le chef du SNR de Bururi et son Agent de Transmission, l'adjoint du commissaire de police de Bururi et une dame qui est aussi commissaire de police. Selon le conseiller du gouverneur de Bururi, Melchior NDAYIRUKIYE, lors de cette attaque, un homme est entré dans le barde

l'hôtel et s'est dirigé vers la table où étaient assis le chef du SNR de Bururi, l'adjoint du commissaire de Bururi et une dame commissaire. Il leur a fait un salut militaire puis il a reculé de 5 pas avant de commencer à leur tirer dessus. Ensuite, il leur a lancé une grenade. Quelques secondes après, un autre homme armé a surgi, a lancé une grenade et a tiré beaucoup de coups de feu à l'aide d'un pistolet, blessant 3 civils. Grièvement blessés, le Chef du SNR de Bururi et l'adjoint du commissaire de police ont été évacués à l'hôpital de Bururi avant d'être transférés à Bujumbura pour des soins intensifs. Selon des sources sur place, trente deux personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

9) Dans la nuit 16 au 17 décembre 2016, quatre maisons des présumés opposants du CNDD-FDD de la colline Kigunga en commune Mubimbi de la province de Bujumbura rural ont été la cible des Imbonerakure qui y ont marqué des signes de sang et des écrits sur les portes. Les maisons ciblées appartiennent à Tite NTIRANYIBAGIRA, Bernard MAHENGAMO, Côme BURIKUKIYE (ancien président de l'UPRONA aile de Charles NDITIJE en commune Mubimbi) et KAZEZWA dont son mari mort était membre du FN Laile d'Agathon RWASA. Sur les murs et les portes de ces maisons, on pouvait lire les messages en kirundi traduits en français comme suit: «Si vous ne partez pas en exil comme d'autres Mujeri (chiens), vous verrez beaucoup plus que ça ». Selon nos sources, les chefs collinaires et les chefs des Imbonerakure ont passé sur ces maisons et se sont gardés de tout commentaire. Ces menaces et intimidations ont été observées très récemment en province Rumonge où plus de 60 maisons des présumés opposants du CNDD-FDD ont été ciblées.

10) Depuis quelques jours, des crépitements de fusils sont régulièrement entendus dans la localité de Nkayamba en commune et province Rumonge dans un endroit où se trouve la permanence du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Cette permanence a été construite dans un lieu isolé, éloigné de la ville de Rumonge dans une vallée de Nkayamba vers la rivière Dama. Les derniers coups de feu en date ont été entendus dans la nuit du 18 décembre 2016, dans le même endroit. La population a peur et ne comprend pas l'origine et la cause de ces coups de feu. Les habitants de cette localité disent que cela a commencé avec l'ouverture de la permanence du CNDD-FDD dans leur commune et pensent que ce sont des entraînements paramilitaires des Imbonerakure.

11) Dans la nuit du 24 au 25 décembre 2016, la famille de NKOSHA Elie vivant dans le quartier Busoro de la zone Kanyosha en Mairie de Bujumbura, a été la cible des personnes armées non identifiées. Selon les victimes, ces assaillants portaient des machettes et se sont introduits dans la maison demandant de l'argent et des téléphones. NKOSHA Elie et son fils NKURUNZIZA ont été blessés à coups de machettes. Les malfaiteurs ont volé des téléphones mobiles et de l'argent avant de prendre le large.

12) En date du 25 décembre 2016, deux grenades ont été lancées et ont explosé dans un bar situé à la 8^{ème} avenue du quartier Gikizi de la zone Kamenge en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins sur place, l'auteur de cette attaque s'est volatilisé dans la nature. Il n'y a pas eu de dégâts humains.

13) En date du 29 décembre 2016 aux environs de 17 heures 20 minutes, une grenade a explosé au centre urbain de la province Bururi et plus précisément tout près de la réserve Naturelle de la Kibira. Aucun dégât humain ou matériel n'a été enregistré. Selon des sources sur place, les armes circulent dans la communauté comme si c'était normal. Les auteurs de cette explosion n'ont pas été identifiés.

14) Durant tout le mois de décembre 2016, une peur panique a envahi les habitants de la commune Burambi en province de Rumonge suite à une présence massive des Imbonerakure du CNDD/FDD venus d'autres provinces qui s'installaient dans cette commune. Selon des sources sur place, une présence inquiétante des jeunes hommes dans des ménages des autorités locales a fait peur aux habitants déjà traumatisés par des opérations policières de répression. La population de Burambi a indiqué voir beaucoup d'Imbonerakure des provinces de Ngozi et de Kirundo venir s'installer dans leur commune. La population s'est fort inquiétée car la raison de cette présence n'a pas été connue. A titre exemplatif, elle a dénoncé la présence de jeunes inconnus chez Elie NDIKURIYO et Isaac, Conseiller communal de Burambi. Il y a aussi le directeur de l'ECOFO de Kanda dans la zone Maramvya qui hébergeait plus de 3 personnes. Des témoins ont indiqué que, pendant la nuit, ces Imbonerakure mettaient des tenues militaires, portaient des fusils et faisaient des rondes nocturnes. Malgré ces témoignages, Prime NDAYISENGA, le chef de zone Maramvya, a dit que ce sont des rumeurs.

15) Les habitants de la colline Bugiga en commune Bukemba de la province Rutana ont, durant tout le mois de décembre 2016, vécu dans une peur panique suite aux entraînements paramilitaires effectués, chaque nuit, par Imbonerakure. Selon des informations recueillies auprès des habitants de la localité, des Imbonerakure de cette colline sont munis de gourdins pendant leurs exercices nocturnes et entonnent des slogans qui glorifient le parti CNDD-FDD au pouvoir. Les habitants disent avoir peur de ces entraînements et se demandent pourquoi ces exercices se font la nuit. Nos sources ont indiqué que les Imbonerakure qui participent à ces entraînements nocturnes se comptent entre 40 et 100. Les mêmes sources ont fait savoir que les responsables de ces activités sont un Imbonerakure du nom de Bayisabe et un des conseillers de l'administrateur de la commune Bukemba. Les habitants n'ont cessé de demander aux administratifs à la base de sortir du silence, de dénoncer ces activités clandestines et de prendre des mesures visant leur cessation.

16) Des patrouilles nocturnes faites par des militaires accompagnés d'Imbonerakure dans la ville de Kirundo font tellement peur à la population. Dans ces patrouilles, les Imbonerakure clés sont MACUMI, chauffeur à l'hôpital Kanyinya et NKURUNZIZA, chef de colline Nyange-Bushaza, en ville de Kirundo. Des sources sur place ont indiqué que le colonel Ildéphonse BARANYIKWA, commandant du camp Mutwenzi, a donné un ordre qu'il y ait tous les jours, des patrouilles dans la ville de Kirundo. Au moins 50 militaires collaborent avec des Imbonerakure dans ce travail. Les habitants de cette localité sont très inquiets de cette collaboration non habituelle entre les Imbonerakure et les militaires et demandent que ces activités cessent le plus vite possible.

17) Les militaires du camp Mutukura ont intensifié, durant le mois de décembre 2016, les patrouilles nocturnes au centre urbain de la province Cankuzo. Leur présence en grand nombre se fait remarquer tous les jours au centre urbain. Les habitants de cette province pensent que ces militaires s'attendent à d'éventuelles attaques armées et ils sont très inquiets étant donné qu'ils ne sont même pas informés.

1.2. Point de vue politique

Le côté politique a été dominé par la visite du facilitateur dans le conflit burundais, l'ancien président tanzanien William Benjamin MKAPA et l'adoption d'une loi très restrictive qui régit les ONG au Burundi :

- En date du 7 décembre 2016, le facilitateur dans la crise burundaise, l'ancien président tanzanien William Benjamin MKAPA est arrivé à Bujumbura. Trois raisons ont motivé le déplacement de l'Ex-président tanzanien. MKAPA a indiqué aux médias qu'il est venu évaluer la situation politico-sécuritaire, l'espace politique et médiatique et si la suspension de l'aide ne risque pas de favoriser la violence. Sa visite devrait permettre de dégager des solutions à la crise qui secoue le pays depuis avril 2015 après que le président NKURUNZIZA ait décidé de briguer un troisième mandat en violation de la constitution et des Accords d'Arusha. Après trois jours de consultations, le facilitateur dans la crise burundaise a assuré avoir pris note de la légitimité du gouvernement burundais, appelant les uns et les autres à ne plus perdre de temps à discuter de cette question de légitimité ou non du pouvoir en place. Il a dévoilé son secret dans des termes très forts : « Le Conseil de sécurité reconnaît Pierre NKURUNZIZA comme président du Burundi ». Et de s'interroger : « Quelle est cette folie de perdre tant de temps à discuter de ce sujet clos ? ». Il s'agit là probablement d'un véritable tournant dans la médiation de l'ancien président tanzanien Benjamin MKAPA. Il a profité de la conférence de presse donnée juste avant de quitter Bujumbura, pour annoncer ce qu'il a considéré comme son véritable objectif : amener les parties en conflits à préparer les élections générales de 2020 de telle manière qu'elles soient « justes », libres et crédibles ». Précisons que dans ses consultations, il a rencontré des acteurs locaux, politiques, de la société civile et le Président Pierre NKURUNZIZA.

- En date du 23 décembre 2016, l'Assemblée Nationale burundaise a adopté une nouvelle loi qui réduit d'avantage et considérablement la liberté d'association au Burundi. La loi met un contrôle très rigoureux envers les ONG nationales et internationales ayant une antenne au Burundi. Selon cette loi, les responsables des associations ne peuvent plus dépasser 5 ans à la gouvernance des associations nationales. Pour cela, le ministre de l'intérieur est appelé à renouveler, chaque année, l'accréditation. La loi donne des pouvoirs exorbitants à ce ministère qui pourra désormais décider, sans passer par la justice burundaise, de suspendre ou radier les organisations qui n'auront pas respecté scrupuleusement ses prescrits.

1.3. Point de vue judiciaire

Au cours du mois de décembre 2016, les arrestations arbitraires suivies des emprisonnements illégaux et des cas de tortures dans des cachots clandestins, des enlèvements suivis de disparitions forcées se sont intensifiés dans tout le pays et surtout dans la capitale Bujumbura ; commis par la police, la SNR, les administratifs en collaboration avec des jeunes affiliés au parti CNDD-FDD appelés Imbonerakure. Les personnes visées sont les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition surtout le FNL aile d'Agathon RWASA et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

Les cas suivants sont très parlants :

1) En date du 1^{er} décembre 2016, deux colonels de l'armée connus des noms de Jean Baptiste MIRUHO alias « Miros » et Nestor BAHATI alias « ça dépend », ont été arrêtés par le SNR. Le porte parole de la police, Pierre NKURIKIYE a indiqué qu'ils sont poursuivis dans le dossier de la tentative d'assassinat du 28 novembre 2016 qui visait Willy NYAMITWE, le conseiller principal chargé de la communication auprès du Président Pierre NKURUNZIZA. Il y a aussi un capitaine connu du nom de HABONIMANA qui est détenu au SNR et deux autres qui ont été appréhendés dans le cadre de ladite enquête d'après Pierre NKURIKIYE. Tous sont accusés de vouloir déstabiliser les institutions.

2) En date du 1^{er} décembre 2016, six jeunes hommes ont été arrêtés par la police après une fouille perquisition et conduits au cachot du poste de police situé au chef-lieu de la zone Musaga dans la Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, les policiers disaient qu'ils recherchaient des rebelles cachés dans cette zone. Ces jeunes ont été arrêtés alors que leurs voisins témoignaient les connaître dans ladite zone où ils sont nés et où ils ont toujours vécu.

3) En date du 1^{er} décembre 2016, en zone de Rohero, au centre ville de la Mairie de Bujumbura et plus précisément au parking des bus situé près de l'ancien marché central de Bujumbura, des éléments de la Brigade Anti - Emeute (BAE) ont procédé à des arrestations des personnes constituées à majorité de jeunes. Selon les témoins sur place, une dizaine de jeunes gens ont été appréhendés et ont été embarqués à bord d'un pick-up de la BAE vers une destination qui n'a pas été révélée. Aucun motif de leur arrestation ne leur a été signifié.

4) En date du 2 décembre 2016, quatre officiers ont été arrêtés par la police après une fouille perquisition organisée en zone Kinindo de la Mairie de Bujumbura. Il s'agit des colonels en retraite suivants : MASARE Jonas, NSHIMIRIMANA Gédéon, BAHENDA Robert et NSHIMIRIMANA Augustin, tous ex-FAB. Chez le colonel MASARE, jusqu'ici professeur de mathématique dans des universités locales, la police disait avoir saisi des tenues militaires. Selon leurs familles, des anciennes tenues militaires ont été retrouvées chez eux, ainsi qu'une paire de jumelles et un gilet pare-balles ramené de Somalie par l'un de ces anciens gradés. Aucune précision sur les objets saisis aux domiciles de ces anciens officiers de l'armée n'a été

donnée par la police. Ils ont été relaxés après quelques heures d'arrestation sans mandat et sans explication des mobiles de leur arrestation.

5) En date du 4 décembre 2016, deux jeunes gens Mélance NIYONKURU et Anicet KAREKEZI, originaires de la colline Rugasa, commune Bugabira, province Kirundo, ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de la police judiciaire de Ngozi. Ces jeunes gens ont dit avoir été arrêtés injustement. Ils ont précisé qu'ils rentraient chez eux en provenance de la province Rutana où ils travaillaient.

6) Jean Louis MUSANABASIZE, Représentant Légal de l'Eglise Rehoboth du Burundi, est porté disparu depuis le 5 décembre 2016. Selon des témoins, la victime avait répondu à une convocation du tribunal de résidence de la zone Ngagara en Mairie de Bujumbura, suite à une plainte qui avait été déposée par son adjoint Ferdinand MUNYANEZA. Selon nos sources, un véhicule de marque Toyota TI du SNR l'a enlevé en cour de route et l'a conduit à une destination inconnue. Les deux leaders de l'église étaient, depuis quelques jours, en conflit lié à la gestion des fonds de cette Eglise. De plus, le Représentant Légal de l'église avait refusé à son adjoint le droit d'avoir une seconde épouse et venait de réunir l'Assemblée Générale de l'Eglise pour obtenir leur soutien contre cette polygamie d'un pasteur d'église. Ferdinand MUNYANEZA venait d'abandonner sa femme vivant à l'intérieur du pays, pour prendre une deuxième épouse. Selon des sources proches de cette église, Jean Louis MUSANABASIZE a commencé à avoir des menaces d'assassinat, quelques temps après la réunion. Le pasteur avait eu le soin de révéler ces menaces à d'autres pasteurs, ont indiqué ces mêmes sources. Après ces menaces, le Représentant Légal de l'église Rehoboth a été accusé de détournement des fonds de cette église et c'est Ferdinand MUNYANEZA qui a accusé son supérieur. L'argent aurait été détourné le jour de l'Assemblée Générale qui devait analyser le cas de polygamie du représentant suppléant et le retrait a été opéré par Ferdinand MUNYANEZA. L'OPJ qui avait ce dossier avait conseillé au Représentant Légal de déposer plainte auprès du tribunal, ont annoncé nos sources. C'est dans ces circonstances que Jean Louis MUSANABASIZE est porté disparu depuis le 5 décembre 2016. Selon les mêmes sources, Ferdinand MUNYANEZA a collaboré avec des agents du SNR pour commettre le forfait.

7) Le 5 décembre 2016 vers 13 heures, Jean Pierre NZOYISABA, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, a été arrêté sur la colline Butezi, commune de Giharo, province Rutana et conduit au cachot du poste de police de Gihofi dans la même province. Des témoins ont indiqué que Jean Pierre NZOYISABA a été arrêté par Sylvain RURIHAFI, président provincial de la ligue des jeunes Imbonerakure et l'adjoint du président communal du parti au pouvoir, Rénovât HAKIZIMANA, l'accusant injustement de prostitution. La police l'a libéré après avoir payé une somme de 200.000 FBU d'amende. Il a dénoncé ce terrorisme pour le contraindre à adhérer, de force, au parti CNDD-FDD.

8) En date du 6 décembre 2016 vers 15 heures, un garçon du nom de Pascal MAZAMEZA, alias Pacis a été arrêté au quartier Kabondo de la zone Kinindo en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, ce garçon innocent a été arrêté par des agents du Service

National de Renseignement (SNR) commandés par le commissaire Joseph Mathias NIYONZIMA alias Kazungu. Il a été immédiatement conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Régina Mundi en Mairie de Bujumbura. Sa famille n'a pas cessé de s'indigner du sort de leur fils surtout qu'elle ne savait pas les raisons de cette arrestation.

9) En date du 6 décembre 2016, quinze personnes ont été arrêtées au quartier Kinanira en zone Musaga de la Mairie de Bujumbura et conduites au cachot du poste de police de la même zone. Parmi les personnes arrêtées figurait un militaire en fonction. Ce dernier a été ligoté et embarqué par le commandant du camp Muha. Selon des sources sur place, ces personnes étaient soupçonnées de collaboration avec la rébellion.

10) Seize femmes accusées de prostitution ont été arrêtées en commune Buhiga, province Karusi en date du 6 décembre 2016 et détenues au cachot du poste de police de la commune Buhiga. Selon Jérôme NTIBOGORA, commissaire provincial de la police, ces femmes portent atteinte aux mœurs burundaises et contribuent à l'insécurité. Elles n'ont cessé de décrier cette injustice et ont exigé des preuves de cette accusation arbitraire. La police et l'administration ont exigé le paiement d'une amende de 30.000 FBU par femme pour leur libération.

11) Boniface NYABENDA (35 ans), originaire de la colline Gitare, commune Nyamurenza, province Ngozi, Tharcisse MFATAVYANKA (35 ans) et Jean Marie NKUNZIMANA (18 ans), originaires de la colline Musasa, commune Kirembo, province Ngozi, ont été arrêtés le 7 décembre 2016 à Ngozi et détenus au cachot de la P.J Ngozi. Selon ces détenus, ils n'ont commis aucune infraction. Ils ont précisé qu'ils venaient de se rapatrier en provenance de la RDC.

12) En date du 7 décembre 2016, quatre-vingt-douze personnes ont été arrêtées par les forces de l'ordre en province Muyinga. Selon des témoins, la majorité de ces personnes était des mendiants, des enfants de la rue et des prostituées présumées. Selon l'administrateur de la commune Muyinga, Philippe NKERAMIHIGO, ces personnes ont été arrêtées dans le but de lutter contre la délinquance. Les personnes arrêtées ont dénoncé une injustice à leur égard et ont demandé d'être libérées étant donné qu'elles n'ont commis aucune infraction.

13) Célestin KARIKURUBU (éleveur de vaches) a été arrêté en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, en date du 7 décembre 2016. Selon des témoins, il a été accusé par un Major du camp Muzinda du nom de NZEYIMANA de calomnies envers les institutions de l'Etat lorsque des agents de l'environnement voulaient lui faire taxer 50.000 FBU par vache alors que cet éleveur avait déjà payé à l'OBR, 20.000 FBU par vache. Il a été conduit et incarcéré à la Brigade de la commune Gihanga.

14) En date du 7 décembre 2016, Dieudonné BIGIRUMUSI alias Muturage, du quartier III en zone Ngagara dans la Mairie de Bujumbura, a été enlevé par des hommes inconnus qui roulaient à bord d'une voiture du SNR. Les voisins ont pointé du doigt l'épouse de

Dieudonné BIGIRIMUSI comme étant la responsable de cet enlèvement suivi d'une disparition. Ils ont révélé que ce couple vivait en querelles interminables. De plus, ils ont indiqué que la femme est en relation intime avec un haut responsable du SNR.

15) NIYONDIKO Jean Claude (34 ans), NTIRANYIBAGIRA Ferdinand (25 ans) et NIYONKURU Chadrack (26 ans) ont été arrêtés, le 7 Décembre 2016, sur la colline Rurabo de la zone Buvyuko en commune et province Bubanza, par le chef de colline en compagnie des Imbonerakure. Ils ont été directement conduits au cachot de police de la commune Bubanza. Ils ont affirmé ne pas être au courant des motifs de leur arrestation étant donné qu'aucune pièce judiciaire ne leur a été montrée.

16) En date du 8 décembre 2016 vers 10 heures 15 minutes, Léopold NDIKUBWAYO, Egide NSENGIYUMVA et Déo NKUNZIMANA, tous membres du parti MSD, ont été arrêtés sur la colline Sigi, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural. Selon des témoins, la police du poste de police de Mayuyu avait fait une fouille perquisition dans leurs ménages avant de les arrêter. Pourtant, rien de compromettant n'avait été trouvé dans leurs maisons. Les victimes ont été conduites directement dans le cachot de ce même poste de police.

17) Amani MASUMBUKO, représentant du parti politique d'opposition CNDD de Léonard NYANGOMA en province Makamba est porté disparu depuis le 8 décembre 2016. Selon sa famille, la victime avait été arrêtée dans une opération d'arrestation entamée contre des membres des partis politiques de l'opposition ou toute personne présumée être contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Sa famille a cherché et a demandé à la police de montrer la destination de cette personne.

18) Rémy NTISHUMBUSHA, habitant de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura, a été enlevé et porté disparu en date du 9 décembre 2016 au centre-ville de la Mairie de Bujumbura et conduit dans un endroit inconnu. Sa famille l'a cherché dans différents cachots de la ville mais en vain. Elle n'a cessé de craindre pour sa sécurité dans un contexte où beaucoup de jeunes de ce quartier contestataire du 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA, ont été tués, enlevés et portés disparus dans des circonstances semblables.

19) En date du 9 décembre 2016, quatre jeunes hommes qui travaillaient sur un chantier ont été arrêtés par les policiers et les militaires sur la colline Mugendo-Ruko en commune Mugamba de la province Bururi. Des sources sur place ont indiqué que ces militaires et policiers sont intervenus après avoir reçu des faux renseignements de la part des jeunes Imbonerakure qualifiant ces personnes de rebelles.

20) Thierry BANGEMU, chef de quartier III de la zone Ngagara en Mairie de Bujumbura, a été enlevé puis conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura. Selon des sources de sa famille, Thierry BANGEMU a été arrêté en date du 9 décembre 2016 pour s'être présenté au SNR pour chercher son voisin Dieudonné BIGIRUMUSI alias Muturage, porté disparu depuis le 7 décembre 2016. L'épouse de ce dernier en relation intime avec une personnalité du SNR

et en conflit avec son mari aurait commandité l'enlèvement. Selon une source de ce service, le chef de quartier est victime de poursuivre un dossier que le SNR veut classer sans suite.

21) Le 10 décembre 2016 matin, six personnes membres du parti politique d'opposition CNDD de Léonard NYANGOMA ont été arrêtées par la police sans mandat en province de Makamba. Trois d'entre elles sont originaires de la commune Makamba et 3 autres de la commune Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, il y a parmi ces personnes arrêtées un policier. Dix personnes originaires des communes Makamba et Vugizo en province Makamba, et cinq autres des communes Vyanda, Rumonge et Mugamba en province Bururi avaient été également arrêtées en date du 7 décembre 2016 en commune Kayogoro, province Makamba. Selon une source policière, elles sont accusées d'avoir tenté de voler les munitions à la 520^{ème} brigade de Kayogoro. La même source a indiqué que ces personnes ont été conduites au cachot du commissariat de police en province Makamba en date du 8 décembre 2016. Les témoins et les victimes rejettent cette accusation et dénoncent avoir été victime d'une rafle policière qui visait des personnes non originaires de la commune Kayogoro.

22) NTIRANDEKURA Eric, responsable des jeunes du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA sur la colline Rubira, commune Mpanda, province Bubanza, a été arrêté, le 10 Décembre 2016, par des personnes à bord d'un véhicule jeep pick up de la FDN. Il a été conduit manu militari vers une destination inconnue. Deux autres, Janvier et Assumani arrêtés en même temps que lui ont été relâchés après une séance de torture dans un endroit situé non loin de la Société Régionale de Développement de l'Imbo (SRDI). Ils seraient victimes de leur appartenance politique étant donné que tous sont membres du FNL.

23) Dans la soirée du 11 décembre 2016, David NIKITA, Eric NDAYISENGA, Eric BUCUMI, BAGANZICHAHA Léopold, MUGISHA, NIYONGABO, Jules et Prosper, tous militants du FNL aile d'Agathon RWASA ont été arrêtés à la 13^{ème} transversale de la colline Kirekura en zone Maramvya en commune Mutimbuzi en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, des policiers en compagnie des Imbonerakure les ont surpris dans une maison. Ils les ont accusés de tenir une réunion illégale de déstabilisation de la sécurité. Ils les ont alors arrêtés, ligotés et les ont conduits au cachot du poste de police en zone Maramvya. Le chef des Imbonerakure de la zone Maramvya, Rémy NTIRAMPEBA est intervenu sur les médias demandant que la police et l'administration les renforcent pour assurer la sécurité dans la localité qui, selon lui, est en proie à des attaques rebelles. Cette intervention médiatique a confirmé que les Imbonerakure s'étaient déjà substitués aux forces de sécurité de la localité.

24) En date du 12 décembre 2016 vers 16 heures, un garçon de nationalité rwandaise (étudiant à l'Université Espoir d'Afrique) a été arrêté en zone Buterere en Mairie de Bujumbura par les policiers. Selon des témoins, ce jeune étudiant résidait à la 4^{ème} avenue au site de déplacés de Kiyange dans cette même zone. Les policiers en tenue de l'API qui l'ont arrêté, l'ont d'abord présenté au chef de quartier du site, le prénommé Samuel, qui n'a pas reconnu la personne. Cet étudiant a été directement embarqué dans un véhicule de police

vers une destination inconnue. Une vieille maman surnommé « maman Pacy » chez qui le jeune garçon avait loué une chambre a pris fuite de peur d'être arrêtée car elle n'avait pas encore fait inscrire son locateur dans le cahier de ménage alors qu'elle venait de passer 2 mois dans cette maison. Personne n'a plus revu l'étudiant en question ni entendu de ses nouvelles.

25) En date du 12 décembre 2016, Ernest HAKIZIMANA, tailleur dans un atelier de couture se trouvant au quartier Songa en zone Kamenge de la Mairie de Bujumbura, a été arrêté par les agents de la Brigade Anti - Emeute (BAE) qui l'accusaient d'avoir participé dans les attaques armées qui ont ciblé les camps militaires le 11 décembre 2015. Sa famille a été surprise par une telle accusation alors que ce citoyen innocent ne faisait que ce métier de tailleur.

26) En date du 13 décembre 2016, Didier BUKWARE et Clément NDIRAHISHA, tous membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, ont été arrêtés sur la colline Kigozi de la commune Mukike en province Bujumbura Rural. Selon des témoins, Jean Claude KIRAGURANA, chef des Imbonerakure sur cette colline, est l'auteur de cette double arrestation. Il les a enfermés dans sa maison jusqu'en date du 15 décembre 2016 avant que la police n'intervienne pour conduire ces personnes au poste de police de Mayuyu. Selon notre source, cet Imbonerakure a aussi été arrêté pour avoir confondu sa maison à un cachot.

27) En date du 14 décembre 2016, KANEZA Micheline a été enlevée en zone Kanyosha en Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, cette dame se rendait en ville quand des hommes l'ont intercepté en cours de route et l'ont conduite à une destination inconnue. Depuis lors, sa famille n'a pas eu de ses nouvelles.

28) Tite SERUDUGO, ex- colonel de la PNB a été arrêté, en date du 14 décembre 2016, à son domicile situé en zone Kinindo, Mairie de Bujumbura. Selon nos sources, cet officier a été conduit dans les cachots du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi en Mairie de Bujumbura. Sa famille n'a pas été autorisée à le voir et les motifs de son arrestation sont restés inconnus, selon les mêmes sources.

29) Après le double assassinat qui avait visé un policier et un détenu en date du 13 décembre 2016 à Gitega, quatre personnes à savoir KANKINDI Godeberthe (responsable de la maison de passage Paraso), HAKIZIMANA J. Paul (Directeur Adjoint de la prison de Gitega), Audace NYANDWI, KABURA Emmanuel (chef de l'unité de police affecté à la prison de Gitega) ont été arrêtées en date du 14 décembre 2016 en province de Gitega. Selon des sources policières bien informées, les arrestations de faux coupables servent de couverture pour cacher les véritables commanditaires des deux crimes qui ont en réalité été organisés par le SNR.

30) En date du 15 décembre 2015, trois militaires ex-FAB en pension Edouard BIZIMANA, Pierre HATUNGIMANA et David NDABAHINYUYE, ont été arrêtés en commune Mabanda, province Makamba. Selon des témoins, la police a d'abord opéré une fouille perquisition

avant d'embarquer ces ex - militaires, avec le prétexte d'avoir saisi chez eux des vieilles bottines militaires et des vieux bérets militaires. Au moment où la chambre de conseil du TGI de la province Makamba les a relaxés, le 23 décembre 2016, le procureur de la république à Makamba les a maintenus au cachot sous l'ordre d'un responsable provincial du parti au pouvoir, selon une source sur place.

31) En date du 15 décembre 2016, Abel BIZIMUNGU et Ferdinand NIYOKINDI, tous membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA ont été arrêtés sur la colline Munini, commune Mutambu, province Bujumbura rural. Selon des témoins sur place, la police en compagnie des Imbonerakure les ont trouvés chez eux et les a arrêtés sans aucun mandat. Ils ont directement été conduits au cachot du poste de police de la zone Gomvyi dans la même province.

32) Célestin NAHIMANA alias Bedera, ex - chef de quartier Nyabagere de la zone Gihosha en Mairie de Bujumbura et membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a, en date du 16 décembre 2016, été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, cet ancien chef de quartier venait de rentrer de l'exil. Il avait fui le pays suite aux multiples menaces de mort, selon les mêmes sources. Après une séance de fouille perquisition menée à son domicile, la police accompagnée des agents du SNR l'ont conduit à l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.

33) En date du 16 décembre 2016, cinq jeunes hommes qui sont Claude NUKURI, ITANGISHAKA, Louis IRAKAZA, Fiston MUNTUWIMANA et Egide MUHIMPUNDU, tous originaires de la zone Muramba en commune Mugamba en province Bururi ont été arrêtés au marché de Mukike en province Bujumbura rural. Selon des témoins, les policiers du poste de police situé au marché de Mukike les ont soupçonnés d'être des opposants au 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Ils les ont alors conduits à une destination inconnue. Leurs familles et les voisins ont cherché un peu partout dans les cachots mais en vain.

34) En date du 16 décembre 2016, dix personnes arrêtées en date du 2 octobre 2016 dans le quartier Mutakura de la zone Cibitoke en Mairie de Bujumbura qui comprenaient le journaliste de la radio Maria, Salvator HAKIZIMANA, ont comparu devant le tribunal de grande instance de Ntahangwa. Ils étaient poursuivis pour « tentative d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Pour le ministère public, la réunion de ces personnes devait permettre une collecte de fonds pour financer des groupes armés. Ces accusations ont été rejetées par les prévenus qui ont affirmé que le chef de quartier avait été informé de la tenue de cette réunion qui portait sur des initiatives de développement du même quartier. Les avocats de la défense ont demandé la relaxation de leurs clients. Le ministère public a demandé une peine de 5 ans de prison ainsi qu'une amende de 100.000 FBU. L'affaire a été mise en délibérée pour être jugée dans 1 mois.

35) Deux chauffeurs BARENGAYABO Désiré et NDUWIMANA Evariste connu sous le sobriquet de Buduna ont été arrêtés, le 16 décembre 2016, par la police. Ces deux chauffeurs ont été arrêtés à des endroits différents (sur la RN5 de retour de la province Cibitoke et l'autre, au chef lieu de la commune Gihanga) sans aucune pièce judiciaire selon des membres des 2 familles. Après avoir passé une nuit au cachot de poste de police Gihanga, ils auraient été conduits, le lendemain matin vers 10h, à Bujumbura par le responsable de la documentation en province Bubanza. Les familles de ces personnes n'ont pas su la destination des leurs. Des conflits au sein de l'association des transporteurs de véhicule en commune Gihanga seraient à la base de ces arrestations. Ils auraient refusé que leur association soit dirigée par des Imbonerakure, selon des personnes membres de cette association.

36) Le matin du 19 décembre 2016, deux membres du parti d'opposition FNL, aile d'Agathon RWASA qui sont Judith NDIKUMANA et Anésie ont été arrêtées par la police en zone Muyira, commune Isare, province Bujumbura rural. Aucun mandat ni le motif de leur arrestation n'a été présenté. Elles ont été conduites dans le cachot de police de la commune Isare.

37) Alors qu'en date du 24 octobre 2016, l'organisation de la société civile burundaise dénommée Ligue burundaise des Droits de l'Homme « Iteka » avait été suspendue avec 4 autres organisations par le ministre de l'intérieur Pascal BARANDAGIYE qui les accusait de « mener des activités qui ne sont pas en conformité avec leurs objectifs consignés dans leurs statuts mais qui sont plutôt de nature à perturber l'ordre et la sûreté de l'État », cette organisation a, en moins d'un mois, été radiée de la liste des organisations œuvrant sur le territoire burundais, en date du 21 décembre 2016 par l'ordonnance du Ministre de l'Intérieur. Selon Anschaire NIKOYAGIZE, Représentant Légal, cette radiation n'empêchera pas la continuité des activités de son organisation.

38) En date du 22 décembre 2016, le Procureur Général de la République a mis fin aux poursuites judiciaires ouvertes contre certaines associations de la société civile burundaises. Dans un communiqué, le Procureur a indiqué que « le ministère public avait suspendu les activités de ces associations de la société civile pour enquêter sur leur part de responsabilité dans le mouvement insurrectionnel débuté en Avril 2015 ». Onze associations ont été concernées par cette mesure à savoir : **OAG, AJM, Ruhurabana, MM, CHOUBE, Fontaine Isoko, ARVIE, AAM, ACOPEC, ATU et SPDDE.**

39) En date du 22 décembre 2016, vers 8 heures, un boucher de la localité de Birongozi prénommé Luc a été arrêté en commune et province de Rutana. Selon des témoins, le responsable du SNR en province de Rutana, Jovin CISHAHAYO, l'a conduit dans un cachot clandestin se trouvant dans sa résidence. Les proches de la victime ont demandé aux autorités administratives et judiciaires d'intervenir pour que ce boucher soit détenu au cachot officiel s'elle a commis une infraction. Ce responsable du SNR en province Rutana a l'habitude d'enfermer des citoyens qu'il arrête dans sa résidence.

40) Huit jeunes gens ont été arrêtés, en date du 23 décembre 2016, en province Kirundo. Selon des témoins, les huit jeunes gens venaient d'être expulsés du Rwanda. Le SNR en province Kirundo les a vite conduits au cachot de la PJ Kirundo.

41) En date du 26 décembre 2016 vers 11 heures, Philippe BIGIRIMANA et Nicaise NAHIMANA, tous employés de la SOSUMO, ont été arrêtés sur la colline Gihofi de la commune Bukemba en province Rutana. Selon des sources sur place, les Imbonerakure qui avaient été déployés en grand nombre pour la sécurité du Président Pierre NKURUNZIZA, en croisade de prière, sont les auteurs de ces arrestations. Ces derniers les ont accusés d'outrage au chef de l'Etat. Ils ont été récupérés par le responsable du SNR à Rutana, Jovin CISHAHAYO, qui les a directement conduits dans son cachot clandestin se trouvant dans sa résidence au chef-lieu de la province. Le lendemain matin, ils ont été détenus au cachot du poste de police de Rutana. En date du 29 décembre 2016, ces prévenus ont été jugés en flagrance par le TGI Rutana. Ils ont énergiquement nié les accusations et ont récusé les témoins du parquet. L'affaire a été remise au 2 janvier 2017 pour attendre les témoins. Ils ont été transférés à la prison centrale de Rutana, selon des sources sur place. D'autres employés de la même société à savoir Audace, Gaspard et le petit frère d'un agronome connu sous le nom de « Cuma » ont été arrêtés en date du 28 décembre 2016 vers 15 heures, accusés de la même infraction. Signalons que pendant la période de croisade de prière organisée par le président Pierre NKURUNZIZA à Gihofi, non seulement il y a eu des arrestations mais aussi des enlèvements ont été signalés sans oublier des citoyens qui ont fui vers la Tanzanie suite aux menaces et intimidations des Imbonerakure.

42) En date du 26 décembre 2016 vers 18 heures, en commune Bukeye, province Muramvya, Elie BIZABISHAKA, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, originaire de la commune Nyamurenza en province Ngozi, a été arrêté lorsqu'il se rendait à Bujumbura à bord d'un bus de la compagnie Memento. Selon des sources de sa famille, des agents du SNR sans mandat lui ont sorti du bus et l'ont conduit à la brigade de Bukeye puis transféré au commissariat de Muramvya en date du 28 décembre 2016.

43) En date du 26 décembre 2016, une vingtaine de personnes expulsées du Rwanda ont été arrêtés par le commissaire provincial de police en province Kirundo. Ce dernier les a d'abord conduites à la documentation puis les a ensuite transférées au cachot de la PJ Kirundo.

44) En date du 26 décembre 2016, Jean Bosco NDUWIMANA et Ferdinand NKURUNZIZA, tous originaires de la colline Karehe en commune Vyanda de la province Bururi, ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police en commune Vyanda. Selon des sources sur place, ces jeunes hommes ont été arrêtés sans mandant et sans aucun motif valable. Ils ont été accusés par les Imbonerakure de leur colline de ne pas vouloir adhérer au parti au pouvoir, le CNDD-FDD.

45) En date du 28 décembre 2016 dans l'après - midi, Tharcisse GAHUNGU, président du syndicat COSYBU et trois autres personnes qui étaient avec lui, ont été arrêtés en zone Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, le président de la COSYBU avait tenu une réunion auprès des cultivateurs du thé et son discours était centré sur les textes en vigueur concernant la formation syndicale. Ils ont été arrêtés et conduits au SNR en Mairie de Bujumbura, selon les mêmes sources. Ils ont été relâchés après plusieurs heures.

46) En date du 28 décembre 2016, Jean Luc MANIRAKIZA, secrétaire du CNDD-FDD à la permanence de ce parti en province Cankuzo, a été arrêté par le commissaire provincial de police dans la même province et a été directement conduit au cachot du commissariat de police de la province Cankuzo. Selon des sources sur place, son absence à la croisade de prière organisée par le Président Pierre NKURUNZIZA en province Rutana est à l'origine de son arrestation. Il est ainsi soupçonné de ne plus être un militant confident du CNDD-FDD, selon des sources proches de ce parti à Cankuzo. Soulignons que ce responsable à la permanence du parti CNDD-FDD de Cankuzo est cité dans un dossier de viol impuni et dans d'autres dossiers de violations des droits de l'homme dans cette même province.

47) En date du 30 décembre 2016 vers 13 heures 45 minutes, Claude NDENZAKO, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, a été arrêté sur la colline Gitwe en commune Mubimbi en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, un Imbonerakure surnommé Musumari accompagné par des policiers l'ont conduit au cachot du SNR en Mairie de Bujumbura. Son appartenance politique est le motif de son arrestation, selon les mêmes sources.

48) En date du 30 décembre 2016 vers 20 heures, Evariste NYANDWI alias Matwi, commerçant en province de Rutana, a été enlevé puis porté disparu quand il rentrait chez lui au chef-lieu de la province. Son véhicule a été retrouvé le lendemain en pleine rue, à côté de la maison régionale des sœurs à Rutana, selon des sources sur place. Ces mêmes sources ont indiqué que ses objets personnels se trouvant dans son véhicule avaient été chambardés. Les auteurs de cet enlèvement sont des Imbonerakure d'après d'autres sources.

Sans prétendre être exhaustif, plus de 363 personnes ont été arbitrairement arrêtées par la police, les autorités administratives en collaboration avec des Imbonerakure et détenues illégalement tandis qu'au moins 27 personnes ont été enlevées et portées disparues durant tout le mois concerné par ce rapport.

1.4. Point de vue social

Au point de vue social, le mois de décembre 2016, a été surtout caractérisé par :

1) Des lamentations de la part de la population de la commune Busoni, province Kirundo : selon cette population, les autorités locales et l'administrateur de la commune Busoni détournent les aides qui lui étaient destinées. Selon des sources sur place, en date du 4 décembre 2016, deux camions Fuso remplis de boutures de manioc ont été détournés par l'administrateur Marie Claudine HASHAZINKA. Le conseil communal avait proposé une réunion pour limoger l'administrateur mais, pour protéger cet administrateur, le président du parti CNDD-FDD a refusé que cette réunion soit tenue.

2) En date du 14 décembre 2016, les élèves de l'ECOFO Stella Matutina situé au centre-ville de la Mairie de Bujumbura ont déchiré le matériel scolaire qu'ils venaient de recevoir comme une aide de la part de l'UNICEF. Selon des sources sur place, les élèves disaient voir à l'intérieur de la couverture des cahiers la photo du Président Pierre NKURUNZIZA et un gobelet rempli de sang. D'autres écoliers disaient voir à l'intérieur de la couverture une Croix. Certains analystes ont interprété ce comportement comme un reflet d'un traumatisme psychologique consécutif à la crise sociopolitique que le Burundi traverse depuis la manifestation de la volonté de briguer un 3^{ème} mandat par le Président Pierre NKURUNZIZA.

3) 3.550 habitants du village Kagaragara en commune Gihanga de la province Bubanza (tout proche de la réserve naturelle de la Rukoko) composés de 584 ménages ont été expulsés, le 18 décembre 2016, par des militaires qui les ont escortés jusqu'au niveau de la RN5, la route Bujumbura-Rugombo. Des femmes, des hommes, des enfants et des vieillards ont été obligés de dormir à la belle étoile devant le bureau de la zone Buringa, commune Gihanga sans assistance. Selon une source de l'administration, ces ménages ont été expulsés de leurs propriétés pour des raisons sécuritaires et de protection de l'environnement. Selon un vieil homme expulsé du nom de Joseph MISAGO (80 ans), ils se sont réveillés retrouvant leurs maisons ceinturées par des militaires en grand nombre. Ils ont pensé à une fouille perquisition comme d'habitude mais ils ont été recommandés de vider rapidement les lieux. La même source a indiqué que plusieurs décrets, le dernier en date étant de 2011, portant modifications de certaines dispositions du décret de 2000 portant délimitation du parc national et réserves naturelles ne les avaient pourtant pas touchés. Après leur expulsion, cet endroit est sous la garde des militaires. Ces habitants mènent une vie difficile, ils se couvrent de moustiquaires et de morceaux de sachets, devant le bureau de cette zone Buringa. Ils manquent de nourritures alors qu'ils avaient des champs prêts à être récolter. Six jours après, ces ménages ont eu l'autorisation de regagner leurs domiciles suite à l'intervention de l'Ombudsman.

4) Le 29 décembre 2016 matin, 260 ménages composés de 850 personnes du site de Carama en Mairie de Bujumbura dont la plupart sont des déplacés de guerre de 1993, se sont réveillés encerclés par des policiers qui étaient venus en grand nombre pour les expulser de ce site où ils venaient de passer plusieurs années. Certains de ces personnes ne savaient pas où aller étant donné qu'ils ont été contraints de quitter leurs collines natales suite à la guerre qui a suivie l'assassinat du Président Melchior NDADAYE en 1993. D'autres se sont

retrouvées expulsées de leurs terres suite à l'absence prolongée chez eux. Malgré cette situation confuse, ces déplacés ont été contraints de monter dans des camions de la police pour être conduits dans leurs provinces d'origine. Le site a directement été détruit. Selon des sources sur place, la mesure a été prise sans que les concernés soient informés.

2. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale

Comme dit plus haut, une situation sécuritaire non encore assainie caractérisée par des attaques des personnes armées non identifiées dans les ménages, sur des voies publiques, ... a occasionné plusieurs cas de personnes tuées. A cela s'ajoute des personnes enlevées et portées disparues par la police, la SNR en collaboration avec les Imbonerakure que l'on retrouve mort dans pas mal de localités du pays. Les cas suivants éclairent ce contexte :

1) En date du 1^{er} décembre 2016, Jean Paul MBONIMPA, président des Imbonerakure de la colline de Karamagi en commune et province Kirundo, a succombé à des blessures causées par une bagarre entre des Imbonerakure et des jeunes des autres partis en date du 29 novembre 2016 où il avait été blessé mortellement à coups de poignards, selon l'entourage.

2) Dans la matinée du 2 décembre 2016, un corps sans vie de Claude NZOBAMBONA a été retrouvé dans la réserve naturelle de Rukoko, plus précisément dans les plantations de sucre de l'homme d'affaires dénommé Nahum, à la 3^{ème} transversale en commune Gihanga. La victime, native et résidente dans la commune et province Bubanza (centre-ville), aurait été vue pour la dernière fois, le 1^{er} décembre 2016 vers 11 heures quand elle était avec trois hommes dans un restaurant qui se trouve tout prêt du marché de Bubanza, selon nos sources.



Selon les mêmes sources, tous les quatre auraient pris la direction vers la réserve naturelle où la victime avait des vaches qu'elle gardait. Claude NZOBAMBONA aurait été tuée par ses compagnons à l'aide d'un fusil de type pistolet. Une somme d'argent non connue lui a été volée. Parmi les présumés assassins, NIYONGERE Jean-Marie (23ans) a été arrêté par la police, le 2 décembre 2016 tandis que NIBITANGA Chadrack (22ans) et BUTOYI Jean de Dieu (34 ans) se sont remis à la police de Bubanza, le 4 décembre 2016.

La photo ci - contre montre la victime sur le lieu de l'attentat.

3) En date du 5 décembre 2016, Emmanuella NDUWIMANA a été assassinée dans sa maison sur la colline Hina en commune et province Ngozi. La police a arrêté les présumés auteurs du crime.

4) En date du 6 décembre 2016, un corps sans vie d'une femme appelée Julienne NIZIGIYIMANA, a été retrouvé dans un boisement sur la colline Gisagara, commune Kabarore, province Kayanza. Selon des témoins qui ont vu le cadavre, cette personne est morte poignardée.

5) Dans la nuit du 9 au 10 décembre 2016, une personne surnommée MUKONO a été tuée fusillée par la police dans le quartier Muremera, au centre-ville de la province Ngozi. Selon des sources sur place, la personne était recherchée par la police qui l'accusait de vol de vaches. Les mêmes sources ont indiqué ne pas comprendre comment la police a usé d'une force disproportionnée alors que la victime n'avait pas d'armes sur elle.

6) Deux personnes Déo MANARIYO alias Dinga (policier) et Rénoat NIMUBONA (civil) ont été tuées en date du 13 décembre 2016, dans la ville de Gitega. Selon des témoins, le civil tué est un détenu de la prison de Gitega, retrouvé mort dans la matinée du 14 décembre 2016 dans la vallée qui sépare les quartiers Shatanya et Mushasha dans la même ville de Gitega. Le porte - parole de la police l'a accusé d'être l'auteur de l'assassinat, dans la maison de passage Paraso situé dans le quartier Shatanya, du policier Déo MANARIYO qui avait été affecté à sa garde lors de sa sortie autorisée de la prison de Gitega. Des sources sur place ont indiqué que le détenu tué était connu pour avoir été impliqué dans le dossier de l'assassinat du Lieutenant Général Adolphe NSHIMIRIMANA, tué en août 2015. Selon une source de la police qui a suivi le cas, la police burundaise a entretenu délibérément un flou autour de ce



double assassinat, comme elle l'a toujours fait, en cas de crimes d'Etat. Ce double assassinat aurait été planifié par le SNR pour éliminer un témoin gênant dans ce dossier de crime contre le Lieutenant Général Adolphe NSHIMIRIMANA, a indiqué la même source.

La photo ci - contre montre le cadavre du présumé assassin du Lieutenant Général Adolphe NSHIMIRIMANA en pantalon de prisonnier.

7) Sur la colline Nyamugari en zone Nyagasasa de la commune Mugamba en province Bururi, après la mort, le 13 décembre 2016, de Pierre NDUWIMANA, chef de colline Nyamugari, qui aurait été empoisonné par la femme de Vénuste NZOBAMBONA alias Midibu (les deux hommes sont d'une même famille), ce dernier est allé, le 15 décembre 2016 après midi, rendre visite à la famille du défunt. Tout à coup, tous les membres de la famille de NDUWIMANA qui étaient sur le lieu du deuil s'est précipitée sur lui, l'a attrapé dans ses tentatives de fuite et l'a battu jusqu'à mourir. Ils sont même allés jeter le corps du défunt dans le ruisseau très proche. Huit présumés auteurs ont été arrêtés par la police pour des enquêtes.

8) SABUSHIMIKE Claudine de la commune Musigati en province Bubanza a tué son enfant nouveau- né et l'a jeté dans le ruisseau de Nyesiha. Le mobile de ce meurtre serait que la femme ne voulait pas que son mari en mission en Somalie sache qu'elle a été engrossée par un autre homme à son absence.

9) Un corps sans vie d'un certain Japhet NYABENDA, commerçant à la frontière rwandoburundaise au niveau de Ruhwa, a été retrouvé dans la rivière Ruhwa situé dans la commune Mugina, province Cibitoke en date du 19 décembre 2016. Certaines sources ont affirmé que ce jeune commerçant venait du Rwanda et, après avoir franchi la frontière, il aurait été lynché par les militaires burundais. Sa famille a fort déploré le fait que la police et l'administration se soient précipitées à enterrer le leur avant les enquêtes.

10) Un corps sans vie d'un certain Léonidas SURWIGANO, enseignant à l'ECOFO Rurero, commune Bisoro, province Mwaro, a été retrouvé dans une vallée proche de l'école où il travaillait dans la matinée du 20 décembre 2016. Selon une source de sa famille, la victime a été étranglée et son cadavre a été jeté dans la vallée. La même source a indiqué que cet enseignant a été victime d'un marché de fourniture de matériaux de construction d'une école sur cette colline qui lui avait été accordé par la croix rouge du Burundi. Des sources sur places ont indiqué que la police a arrêté 16 suspects pour des raisons d'enquêtes.

11) En date du 20 décembre 2016 pendant la nuit, une enseignante prénommée Renilde a été tuée et son mari blessé à la grenade sur la colline Gakonko, commune Butaganzwa, province Ruyigi. L'auteur du crime leur a lancée une grenade lorsqu'ils rentraient chez eux sur une moto. La femme enseignante est morte sur le champ et son mari prénommé Augustin a été grièvement blessé et conduit au CDS Muhwazi.

12) En date du 20 décembre 2016, sur la colline Gahaga, province Muramvya, un nouveau-né a été tué et enterré à la sauvette par ses deux parents Gilbert HATUNGIMANA, professeur au Lycée notre Dame de Bukeye et Estelle BIZIMANA, élève en 1^{ère} Langues à la même école. Selon des sources sur place, ce professeur avait engrossé son élève et tentait de cacher le crime en effaçant les traces de viol. Les deux personnes ont été arrêtées, humiliées devant la population, puis conduites à la prison de Muramvya.

13) Le soir du 25 décembre 2016, NYANDWI Berthe du quartier Shatanya 4 dans la ville de Gitega, a été tuée poignardée par un domestique de son frère. L'auteur a été arrêté par la police.

14) Un certain NYERETSE de la zone Muzinda en commune Rugazi de la province Bubanza, a été découvert sans vie en date du 25 décembre 2016.

15) Le soir du 25 décembre 2016, une jeune fille dénommée NSHIMIRIMANA Evelyne de la colline Rushubi en commune Muhanga de la province Kayanza a été tuée à coups de gourdins par des personnes non identifiées.

16) En date du 25 décembre 2016, le nommé BUKEYENEZA a été tué sur la colline Taba, commune Songa, province Bururi. Selon les sources sur place, une grenade a été lancée par des personnes non encore identifiées sur la victime qui est morte sur le champ.

17) Dans la nuit du 25 au 26 décembre 2016 aux environs de 20 heures, sur la sous-colline Murira en commune et province Bubanza, BIZIMANA Claver, sa femme BIZIMANA Aline et leur fillette IRISHURA Kelly (âgée de plus ou moins une année) ont été sauvagement assassinés à l'aide des machettes par des personnes non identifiées. Les trois victimes ont été tuées quand elles rentraient chez elles dans le camp des déplacés de Muyange communément appelé « PARESI ». Trois personnes ont été arrêtées pour des raisons d'enquêtes. Il s'agit de BUKURU Donatien (44 ans), NZOMUKUNDA Félicien (32 ans) et SABUSHIMIKE André (33 ans).

18) En date du 26 décembre 2016, un corps sans vie de Fidelie NDEREYIMANA a été retrouvé à quelques mètres de chez elle en commune Kiganda, province Muramvya. La victime était portée disparue depuis le 24 décembre 2016. Les témoins qui ont vu le corps de la défunte ont dit que les auteurs du crime sont venus déposer ce corps à cet endroit en provenance d'ailleurs.

19) En date du 26 décembre 2016, un jeune homme est mort et un enfant a été grièvement blessé dans une explosion de grenade sur la colline Taba en commune Songa de la province Bururi. Selon des sources sur place, la grenade a explosé pendant que les 2 enfants la tripotaient. L'un des jeunes garçons était en 8^{ème} année et l'autre en 4^{ème} année primaire. Celui de 8^{ème} année est mort sur le champ. Selon toujours des témoins sur place, ces enfants vivaient avec leur grand-mère et la grenade se trouvait dans leur maison.

20) Le 27 décembre 2016, un jeune homme prénommé Prosper DADA a été tué, sur la colline de Ntunda en commune Gitaramuka en province Karusi, par des veilleurs des champs de pommes de terre. Selon un responsable administratif, la victime serait parmi les voleurs qui s'en prenaient aux cultures de pommes de terre.

21) Dans la nuit du 27 au 28 décembre 2016 vers minuit, sur la colline Nyamaboko, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, le prénommé Jean Marie (25 ans), élève au Lycée Scheppers de Nyakabiga (en classe seconde) dans la Mairie de Bujumbura, a été tué fusillé par des hommes qui sont identifiés comme des Imbonerakure, selon nos sources. Ces derniers l'accusaient d'avoir soutenu le mouvement de contestation du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA qui a été organisé en zone Nyakabiga où il étudiait, selon des sources sur place.

22) Le 28 décembre 2016 vers 19 heures, Jean Bosco NDEREYIMANA a été fusillé dans la ville de Gitega tout près de l'école technique Christ Roi situé dans le quartier de Mushasha. Il a été directement conduit à l'hôpital mais il succombé à ses blessures pendant les soins médicaux. Sa moto a été volée. Selon des sources sur place, des Imbonerakure en situation de pauvreté ne cessent d'utiliser les armes qu'ils ont reçu de la part du parti au pouvoir le

CNDD-FDD pour dépouiller les citoyens de leurs biens de valeur en vue de les vendre et s'enrichir.

Sans être exhaustif, 25 personnes ont été tuées dans tout le pays et 20 autres ont été blessées comme le montre le tableau ci - dessous :

2.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

Localité	Personnes tuées	Catégorie d'auteurs				Personnes blessées
		Militaires	Policiers	Civils	Non identifiés	
Bubanza	6	0	0	1	5	0
Bujumbura Mairie	1	0	0	0	1	2
Bujumbura rural	1	0	0	1		5
Bururi	4	0	0	3	1	1
Cankuzo	0	0	0	0	0	0
Cibitoke	1	1	0	0	0	0
Gitega	4	0	0	2	2	6
Karusi	1	0	0	1	0	0
Kayanza	2	0	0	0	2	0
Kirundo	1	0	0	1	0	0
Makamba	-	-	-	-	-	-
Muramvya	2	0	0	1	1	1
Muyinga	0	0	0	0	0	1
Mwaro	1	0	0	0	1	0
Ngozi	2	0	1	0	1	0
Rumonge	0	0	0	0	0	4
Rutana	-	-	-	-	-	-
Ruyigi	1	0	0	0	1	1
Total	25	1	1	10	13	21

3. CAS DE TORTURES, TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DEGRADANTS

Même s'il est difficile d'avoir des données relatives aux personnes torturées ou ayant subis des traitements inhumains, cruels ou dégradants à cause de la non accessibilité aux cachots et de la création, jour après jour, des cachots clandestins, quelques informations nous sont parvenues soit de la bouche des rescapés soit des familles des victimes. Les personnes qui subissent ces actes barbares sont les membres des partis de l'opposition surtout le FNL aile d'Agathon RWASA et le MSD et toute personne présumée d'être opposée au 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA. Les auteurs de ces actes sont les policiers, les agents du SNR, les administratifs et les Imbonerakure.

Voici quelques cas emblématiques :

1) En date du 9 décembre 2016 vers 21 heures, Lionel NDUWIMANA, membre du parti politique d'opposition MSD a subi des traitements inhumains et cruels sur la colline Bigwa en commune Kanyosha en province Bujumbura rural. Selon des témoins, la victime est tombée dans un groupe de jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir le CNDD/FDD en patrouille nocturne lorsqu'elle rentrait chez elle. Il a été malmené et tabassé. Le croyant mort, ils l'ont laissé après lui avoir soutiré tout son argent. Il a été secouru par des voisins et des membres de sa famille qui l'ont conduit à l'hôpital de la Croix Rouge situé au quartier Kigobe en Mairie de Bujumbura.

2) En date du 12 décembre 2016, trois personnes ont été arrêtées sur la colline Musugi, zone Kiyenzi, commune Kanyosha, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, l'opération a été organisée par des Imbonerakure accompagnés de leur chef prénommé Raymond. Les victimes ont été conduites au cachot du poste de police en commune Kanyosha où elles ont subies des scènes de tortures. Le chef de poste de police de Ruyaga, Pierre Claver MPERABANYANKA, les a ligotées et tabassées en date du 14 décembre 2016, pendant la journée, pour leur faire avouer qu'elles sont des rebelles et qu'elles possèdent des fusils. Selon une source anonyme, un de ces détenus ne peut plus prendre la position assise suite à ces actes de torture. En date du 15 décembre 2016, un parmi les trois détenus a été libéré moyennant paiement d'une rançon.

3) En date du 12 décembre 2016, Jean Claude MPAWENAYO, Athanase KWIZERA, Eric KABURA et Thérance BIMENYIMANA, ont été arrêtées de chez elles vers 20 heures sur la colline Kanega en commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont subi des traitements inhumains, cruels et dégradants. Ils ont d'abord été ligotés puis tabassés par des Imbonerakure connus sous les sobriquets de Made, Kadogo et un autre prénommé Laurent, tous de cette même colline. Ces personnes présentaient des blessures au niveau du dos et des jambes dû aux coups de bâtons.

4) En date du 12 décembre 2016, Egide HAKIZIMANA, originaire de la commune Mugamba de la province Bururi, a été arrêté en commune Matana dans la même province. Selon des témoins, des policiers l'ont torturé au cachot du poste de police en commune Matana avant de le conduire au cachot du poste de police de la commune Mugamba. Il était accusé d'avoir participé aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA.

5) Six personnes ont été arrêtées et torturées en province Gitega, en date du 12 décembre 2016. Elles ont été arrêtées lors d'une rafle policière chez Munyarwanda, au centre-ville de Gitega. Parmi ces personnes se trouvaient des ressortissants rwandais. Elles ont toutes été conduites au cachot du commissariat de police en province de Gitega. Ces détenus ont été torturés par la police. Selon le gouverneur de la province Gitega Venant MANIRAMPA, les rwandais avaient des fausses Cartes Nationales d'Identité burundaises et sont des irréguliers dans le pays.

6) En date du 16 décembre 2016, une personne prénommée Emile, vivant à la 13^{ème} avenue en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural, a subi des traitements inhumains et dégradants lui infligés par des Imbonerakure de la localité. Il avait quitté momentanément son domicile pour des raisons de sécurité et était de retour chez elle. Les Imbonerakure l'ont alors accusé de faire partie des groupes rebelles et l'ont tabassé pour le punir et l'obliger à avouer qu'il est un rebelle contre le pouvoir du CNDD-FDD. Le chef de colline a tenté d'intervenir et a, lui aussi, été tabassé par ces Imbonerakure. L'administrateur communal Ir. Damien BARINDAMBI est arrivé sur les lieux et a arrêté un Imbonerakure prénommé Darius qui prenait les devants le devant dans ces actes de violence. Selon des sources sur place, les Imbonerakure font le beau ou le mauvais temps dans cette zone.

7) Benoit SINDAYIGAYA et sa mère Léonie MANISHA, originaire de la colline Mwayi en commune et province Rutana ont été victimes de tortures. Selon des témoins sur place, le responsable du SNR en province Rutana, Jovin CISHAHAYO, en compagnie des Imbonerakure est auteur de ce forfait. Accusé de détention illégale d'arme, le jeune homme a été arrêté en date du 25 décembre 2016 et conduit à la résidence du chef SNR où il a subi des scènes de tortures graves dans le but de lui faire avouer être auteur d'un coup de feu entendu sur sa colline la veille. Tentant d'intervenir pour innocenter son fils, la mère a aussi été tabassée et humiliée.

8) En date du 26 décembre 2016, le prénommé Lewis a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants en commune Rutegama, province Muramvya. Selon des sources sur place, des Imbonerakure dont un certain Bunyovu l'ont accusé de s'être chamaillé avec son épouse et l'ont tabassé ; le laissant dans un état critique.

9) En date du 28 décembre 2016 vers 19 heures, Caritas KANYANGE, chef de quartier adjoint Kinanira I de la zone Musaga en Mairie de Bujumbura a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part d'un policier surnommé Obama. Selon des sources sur place, cet agent de police la punissait parce qu'elle lui avait empêché de prendre par force une chèvre qui se trouvait dans un véhicule de type Hiace immatriculé CA1937 tout près de la station de Musaga. Ce policier se bagarrait avec le convoyeur de ce véhicule de transport prénommé Aimé lorsque ce chef de quartier est intervenu et a autorisé le conducteur de continuer sa route.

4. SITUATION CARCERALE

Dans le tableau qui suit, nous présentons la situation carcérale dans les 11 prisons du pays et 2 centres de rééducation des mineurs en conflits avec la loi au 23 décembre 2016.

Prisons	Capacité d'accueil	Population pénitentiaire	Nombre de prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condamnés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Garçons	Filles			Garçons	Filles	
Bubanza	100	409	176	7	217	9								4	409,00%
Bururi	250	272	167	7	88	10							2	1	108,80%
Gitega	400	919	443	29	423	24							2	6	229,79%
Mpimba	800	3578	2425	100	1008	44				1			9	10	447,25%
Muramvya	100	620	292	12	304	12								3	620,00%
Muyinga	300	504	191	12	290	11									168,00%
Ngozi (F)	250	125		25		89		6		5			16	11	50,00%
Ngozi (H)	400	1455	553		902							1			363,75%
Rumonge	800	1177	288	9	863	17							2	2	147,13%
Rutana	350	299	107	2	177	12	1							2	85,43%
Ruyigi	300	591	216	6	353	16							2	1	197,00%
Centre Ruyigi	72	65					8		50						90,28%
Centre Rumonge	72	37					22		15						51,39%
Total	4 194	10051	4858	209	4625	244	31	6	65	6	0	1	33	40	239,65%
			4858+209=5067		4625+244=4869		31+6=37		65+6=71				33+40=73		

- La population pénitentiaire est de : 10051 détenus + 73 nourrissons = 10124
- Le total des prévenus est de : 5067 adultes + 37 mineurs = 5104
- Le total des condamnés est de : 4869 adultes + 71 mineurs = 4940

Du tableau ci - dessus montre que les prisons sont pleines à claquer. En effet, la population pénitentiaire est plus de deux fois la capacité d'accueil de toutes les maisons carcérales se trouvant au Burundi. Cela montre que les conditions de détentions se détériorent au jour le jour. Cette surpopulation est due aux arrestations arbitraires qui sont opérées chaque jour et les personnes arrêtées qui ne subissent pas des disparitions forcées ou des exécutions extrajudiciaires se retrouvent dans des prisons.

De plus, le nombre de prévenus est de loin supérieur au nombre de condamnés. Cela est causé par la lenteur judiciaire : bon nombre de personnes arrêtées étant des membres des partis politiques de l'opposition et des personnes soupçonnées être opposées au 3^{ème} mandat du Président Pierre NKURUNZIZA, dans ce cas, la justice ne se presse pas pour les juger. Ces prévenus sombrent dans la détention illégale.

5. CONCLUSION

Dans ce rapport, nous venons de constater avec regret que, le contexte sécuritaire, politique, judiciaire et social consécutif à la contestation du troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA est loin d'être assaini.

La hantise et la peur d'une rébellion imminente qui combat le pouvoir du Président Pierre Nkurunziza est la source de multiples cas de tortures, d'enlèvements, de disparition forcée, d'arrestations arbitraires et d'emprisonnement. Des cas de disparitions forcées, de tortures et d'arrestations constituent le lot quotidien des burundais présumés être contre le régime du pouvoir du Président Pierre NKURUNZIZA.

Le comportement des Imbonerakure qui font le beau et le mauvais temps par leurs actes de terrorisme, de traitement inhumains, cruels et dégradants à l'endroit des présumés opposants au pouvoir et qui restent impunis montre que, dans certaines localités, ils se sont substitués aux forces de sécurité. Cela constitue un facteur clé d'insécurité dans le pays.

La prise de position du facilitateur dans le conflit burundais a montré que les négociations interburundaises risquent d'être un échec si des mesures palliatives ne sont pas prises par la communauté internationale.
